

Baccalauréat Professionnel – Epreuve Ponctuelle
Sous épreuve de Prévention Santé Environnement

GRILLE D’EVALUATION DES COMPETENCES

**Thématique A + B = confinement : activité physique +
addiction aux écrans**
Thématique C = confinement : cadence au travail

Thématique A - Thématique B – Thématique C

Questions	COMPETENCES	
	C2 : Mettre en œuvre une méthode d'analyse dans une situation donnée C3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention C4 : Proposer une solution pour résoudre un problème. C5 : Argumenter un choix C6 : Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté	
	Réponses attendues pour un niveau maîtrisé	Autres niveaux
Q1.1 C2	3 comportements perturbés : l'activité physique, le temps passé devant les écrans, le temps passé assis.	A : 2 comportements I : 1 seul comportement
Q1.2 C2	Quel est l'impact du confinement sur les comportements individuels ? <i>Possibilité de problématique sous forme affirmative</i>	
Q1.3 C2	Limitation des déplacements L'isolement	
Q1.4 C2	Energie : Glucose Le glucose stocké dans les muscles.	I : partie de la réponse (énergie ou stockage correct)
Q1.5 C2	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des risques de cancer, de maladies métaboliques (diabète) - Amélioration du système immunitaire et stimulation de la production d'hormones - Réduction de la fatigue et augmentation de l'efficacité musculaire - Aide à la concentration et à la planification.... <i>3 effets attendus</i>	A : 2 effets I : au moins 1 effet
Q1.6 C3	Lors de l'activité physique le muscle sollicité a besoin de glucose et de dioxygène pour réaliser un travail mécanique (se contracter). Ce qui entraîne une consommation d'énergie et génère une production de déchets (CO ₂)	A : Explication partiellement incomplète I : Explication très incomplète
Q1.7 C4	Monter les escaliers, marcher, jardiner, faire le ménage... <i>ou toutes réponses cohérentes</i>	
Q1.8 C5	L'activité physique régulière conduit à une adaptation de l'effort qui entraîne elle-même des modifications biologiques et métaboliques bénéfiques pour la santé (acquisition de l'endurance)	A : Argument correct mais incomplet I : Un seul élément de réponse ou argument peu pertinent
Q1.9 C3	Monter les escaliers est une activité non sportive qui dépense le plus d'énergie (4500 KJ/h) sollicitant les muscles des jambes générant une dépense énergétique . <i>Choix correct et justification présente</i>	I : Choix sans explication ou choix erroné
Q1.10 C2	Perturbation du développement cérébral de l'enfant et des apprentissages fondamentaux OU des conséquences sur le développement du cerveau, sur l'apprentissage des compétences fondamentales et sur leur capacité d'attention.	A : Réponse partiellement incomplète I : Réponse incomplète
Q1.11 C3	L'usage excessif des écrans peut entraîner l'activation du circuit de la récompense . Ce qui peut provoquer chez les jeunes une forte sensation de plaisir, entraînant la sécrétion de dopamine , conduisant à l'addiction. Cette molécule est libérée au niveau des synapses et permet de transférer le message nerveux entre 2 neurones . Il s'agit d'une addiction liée à un comportement .	A : 3 notions et absence du type d'addiction ou 2 notions et type d'addiction I : 1 notion et absence du type d'addiction
Q1.12 C5	Limiter le temps devant les écrans permet d'éviter l'isolement, la baisse des résultats, le décrochage scolaire...	I : si un argument correct
Q1.13 C4	Supprimer les notifications sur les portables, sensibiliser aux dangers liés à l'usage des écrans, proposer des activités sportives ou associatives...	I : 1 seul conseil

Baccalauréat Professionnel – Epreuve Ponctuelle
Sous épreuve de Prévention Santé Environnement

Q1.14 C2	Bruits aériens intérieurs, bruits de chocs, bruits d'équipements	A : 2 sources de bruits I : 1 source de bruits
Q1.15 C2	Bruits aériens extérieurs	
Q1.16 C3	<u>Le bruit est un son perçu</u> comme gênant qui a pour <u>origine des vibrations</u> qui se <u>propagent dans l'air</u> provoquant une <u>sensation auditive désagréable</u> .	A : vibrations + sensation désagréable I : uniquement son désagréable
Q1.17 C3	Conséquences sur la santé : troubles de l'audition et/ou de la vision, problèmes digestifs, stress... conséquences sociales : agressivité, conflit	I : 1 conséquence
Q1.18 C4	Insonorisation des appartements Achat d'un appareil électroménager peu bruyant	
Q1.19 C5	Machine 2 Justification : nombre décibels à l'essorage (69) et au lavage (49) inférieur à la machine 1 (62 et 89) et sa notation est A+++ contre A°° pour l'autre machine. Cependant concernant sa contenance 8kg (contre 6kg) demande une consommation d'eau et d'énergie plus importante.	A : choix de la machine correct mais justification uniquement centrée sur les dB I : choix avec une argumentation non pertinente
Q2.1 C2	Risque lié à l'activité physique ou charge physique de travail	
Q2.2 C2	Facteurs physiques : gestes répétitifs, travail statique, efforts excessifs, positions articulaires extrêmes et port de charges lourdes Facteurs psychosociaux : pression temporelle, manque d'autonomie, et de soutien social, activités répétitives. <i>2 éléments attendus par facteur</i>	A : 1 facteur physique + 1 facteur social I : 1 seul élément correct
Q2.3 C5	Conséquence directe à l'exposition d'un risque professionnel et inscription dans le tableau des MP	I : 1 notion
Q2.4 C2	Visite d'Information et de Prévention à l'embauche (3 mois maxi) VIP périodique (tous les 5 ans maxi)	I : Si une seule visite identifiée
Q2.5 C3	La visite médicale de reprise car il y a eu une longue absence . Cette visite permet de proposer des adaptations au poste de travail .	A : explication partiellement complète I : explication très incomplète
Q2.6 C2	Licenciement abusif ou licenciement sans cause réelle et sérieuse	
Q2.7 C5	<u>La responsabilité civile de l'employeur est mise en cause</u> car il doit <u>réparer les préjudices subis</u> par les victimes de maladies professionnelles et donc de la salariée : elle est déclarée <u>partiellement invalide</u>	A : 1 argument correct I : 1 argument peu pertinent
Q2.8 C3	Le DUERP est obligatoire car la loi oblige l'employeur à assurer la santé et la sécurité des salariés dès le premier salarié.	
Q2.9 C2	Répétitivité des gestes ou 6 h par jour.	
Q2.10 C5	Gravité 3 : car invalidité partielle permanente Probabilité 4 : car fréquence très probable,	I : 1 seul élément de réponse argumenté ou estimation de la gravité et de la probabilité sans argumentation
Q2.11 C2	Priorité 1 - Réduction nécessaire ou prioritaire	
Q2.12 C4	Automatiser le poste de travail : niveau 1 (P. intrinsèque) Adapter le poste de travail, alterner les tâches, réaliser les tâches à deux, augmenter la fréquence des pauses : niveau 2 (P. collective) Proposer un support d'épaule : niveau 2 (P. individuelle) Alerter par un affichage : niveau 3 (Information)	A : 2 actions sans niveau de prévention I : 1 action avec ou sans niveau de prévention